

LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX D'UN ÉCO-CITOYEN

1. Je ne jette pas mon mégot de cigarette sur le sol, dans le sable de la plage ou dans une jardinière : j'utilise les cendriers et sur la plage ceux distribués gratuitement chaque été.

2. Je ne jette pas mon chewing-gum dans la rue : il faut savoir que la "durée de vie d'un chewing-gum mâché est de cinq ans", aussi afin de ne pas tacher les trottoirs, j'utilise les corbeilles ou les cendriers de plage.

3. Je mets mes débris dans les corbeilles à papier mises à ma disposition, c'est un geste simple et facile à faire pour contribuer à la beauté du site (mais je n'y dépose pas mes sacs de déchets).

4. Je jette mes sacs de déchets dans des sacs poubelle résistants et bien fermés dans les bacs.

5. Je ne dépose pas mes encombrants ménagers dans la rue : je téléphone à la SMA (tél 92 05 75 16) pour obtenir un rendez-vous pour leur enlèvement.

6. Je ramasse moi-même les déjections de mon chien : c'est un geste civique simple à pratiquer au quotidien pour son propre respect et celui des autres (distribution gratuite des sacs à déjections canines sur présentation au Service Propreté de la SMA - au 3ème étage du 3 avenue de Fontvieille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - 600 000 sacs ont été distribués en 2013).

7. Je trie mes déchets ménagers, recyclables, encombrants : trier c'est faciliter le recyclage, réduire les ordures ménagères et préserver l'environnement.



Prenons soin de notre avenir
Piyamu cūra du nostru avegni
Gardons Monaco parmi les pays les plus propres au monde

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ASSAINISSEMENT

Siège social : 12, avenue de Fontvieille • BP 498 • 98012 Monaco Cedex
Téléphone : (+377) 92 05 75 16 • Fax : (+377) 92 05 92 56 • E-mail : sma@sma.mc • www.sma.mc
Société Anonyme Monégasque au capital de 744 000 € • RCI Monaco 56 S 238 • NIS : 3811Z00972